

**Département du Morbihan  
Arrondissement de Lorient  
Canton de Lorient 2  
Commune de Groix**

**Étaient présents** : Yannick AUFFRAY, Nicolas BURLION, Marina CALLONNEC, Christophe CANTIN, Alain DELMOULY, Nathalie GOURONC, Stéphanie GOURRONC, Corinne LE BOUHILLEC, Gwendalyne LE DOUARAN, Éric LE DREF, Marine LE GOFF, Soazig LE MOULLAC, François MARGUET, Camille MAUGÉE, Françoise ROPERHE, Laurent SARTRE, Erwan TONNERRE.

**Absents excusés et représentés** : Victor DA SILVA, José Luis TEIXEIRA

**Pouvoirs** : Victor DA SILVA à Marina CALLONNEC, José Luis TEIXEIRA à Gwendalyne LE DOUARAN.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Marie-Françoise ROGER, maire.  
Marie-Françoise ROGER dit que ce conseil suit une procédure encadrée et déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.  
La salle applaudit à chaque installation.

Marie-Françoise ROGER remercie les électeurs de leur participation et rappelle que plus de 80% de la population a voté le 15 mars.

Marie Françoise ROGER remercie les anciens élus et le personnel qui ont participé à la mise en place des projets.

### **1. Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, François MARGUET, prend la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT).

François MARGUET a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 17 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Marine LE GOFF est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance par le conseil municipal.

### **2. Election du Maire**

François MARGUET invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal a désigné, à l'unanimité, deux assesseurs : Yannick AUFFRAY et Laurent SARTRE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

#### **Résultats du vote**

Nombre de votants : 19

Nombre de bulletins déposés : 19

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrage exprimés 18

Majorité absolue : 10

**Erwan TONNERRE 18 voix**

Erwan TONNERRE est proclamé Maire et immédiatement installé.

La salle applaudit.

Erwan TONNERRE donne la parole à Marina CALLONNEC qui lit le texte de Victor DA SILVA, absent.

*« Au premier tour, les Groisillons et les Groisillonnes ont fait un choix clair : ils ont décidé de confier la responsabilité municipale à une autre liste.*

*Je tiens donc, une nouvelle fois, à féliciter Erwan Tonnerre pour son résultat, ainsi que pour la campagne qu'il a menée.*

*De notre côté, avec mes colistières et mes colistiers de Groix, agir ensemble, nous avons porté une liste, un projet et une vision pour Groix que nous pensions solides, sincères et utiles à l'avenir de l'île. Je leur rends hommage et je renouvelle ma fierté d'avoir fait cette campagne avec eux. Les électeurs en ont décidé autrement. Nous prenons acte de ce choix avec respect, lucidité et esprit républicain.*

*Oui, il y a de la déception, après 18 années d'engagement au service de la vie municipale, car cela a toujours été pour moi un engagement fort. Mais si nous avons perdu une bataille, notre engagement pour Groix, lui, demeure intact.*

*Nous serons désormais la première force d'opposition au sein du conseil municipal. Trois élus unis, déterminés, vigilants et suffisamment solides pour réfléchir, étudier les dossiers en profondeur et peser dans les décisions qui seront prises tout au long du mandat.*

*Nous exercerons pleinement notre rôle : une opposition sérieuse, attentive, exigeante et constructive. Nous serons à l'écoute. Nous soutiendrons ce qui ira dans le bon sens pour Groix et pour ses habitants. Mais nous serons aussi présents pour dénoncer les injustices, les mauvaises décisions, les renoncements et les promesses non tenues.*

*Aujourd'hui, le temps de la campagne est derrière nous. Le temps du mandat commence.*

*C'est pourquoi nous rappelons dès à présent à la majorité les priorités fortes attendues par nos concitoyens : le logement, la santé, l'avenir de l'EHPAD, l'accès à des soins de qualité sur l'île, le transport médical, l'état des routes, les enjeux climatiques et d'érosion, les transports du quotidien, qu'il s'agisse des bus sur l'île ou des liaisons vers Lorient qui concernent directement les insulaires.*

*Nous serons également particulièrement attentifs à la future DSP et à la question du transport maritime. Sur ce sujet essentiel, nous espérons enfin être entendus avec une véritable justice territoriale, une vraie considération de l'insularité, et non une approche uniquement financière. La continuité territoriale doit avoir un sens concret, juste et durable, la vie à l'année sur les îles en dépend.*

*Les enjeux sont nombreux. Nous y prendrons toute notre part avec sérieux et détermination, chaque fois que notre voix sera entendue et que l'intérêt général primera.*

*Mais qu'il soit clair : le moindre dérapage, tout faux espoir et toute inaction seront signalés et dénoncés. L'opposition sera constructive, vive, dynamique, mais toujours réaliste.*

*Une page se tourne, une vision différente semble vouloir naître, je forme le vœu que ce mandat soit un mandat de cohésion, d'avenir et de transmission. Un mandat tourné vers les prochaines*

*générations, sans jamais oublier ce que nous devons à nos aînés, et avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie sur notre île.*

*Aujourd'hui, après trois mandats consécutifs, j'espère pouvoir transmettre à ce conseil municipal, cette expérience et ce savoir aux nouveaux venus. Je leur souhaite la bienvenue et j'espère encore pouvoir être de bon conseil.*

*Je serai là pour respecter chacune et chacun, toutes les générations, mais j'espère aussi être entendu et respecté en retour. Être conseiller municipal, servir sa commune, est un honneur. Nous sommes là pour défendre les valeurs de notre démocratie, de notre république face aux menaces qui veulent la déstabiliser. C'est une responsabilité sérieuse, un engagement à ne pas prendre à la légère, car désormais, on vous regarde, on vous écoute et on vous jugera.*

*Nous ne devons plus raisonner en trois listes opposées, mais en femmes et en hommes capables, malgré leurs différences, d'agir pour Groix, pour les Groisillons et pour les Groisillonnes.*

*Bon vent à toutes et à tous. »*

Erwan TONNERRE remercie Marina CALLONNEC et prend la parole.

*« Chers collègues conseillers municipaux,*

*Vous venez, par votre vote, de me confier la responsabilité d'être le 32<sup>e</sup> maire de Groix. Je vous remercie pour cette confiance, qui m'honore autant qu'elle m'engage.*

*Je mesure pleinement la charge et la responsabilité que représente cette mission. Notre liste a été élue avec près de 54 % des voix : c'est une solide légitimité, mais aussi un devoir. Car nous sommes les élus de toute la population de Groix, pas seulement de celles et ceux qui ont voté pour nous. Cela nous oblige à œuvrer, ensemble, pour l'intérêt général, fondement de tout engagement politique.*

*En tant que maire, je serai le garant de cet esprit d'unité et de respect. Je veux rappeler que la démocratie s'exerce librement : chacun est libre de son vote, et il nous appartient de respecter ce choix, sans dogmatisme ni esprit partisan.*

*Je remercie chaleureusement les Groisillonnes et les Groisillons qui se sont déplacés en nombre le 15 mars dernier : avec 80,4 % de participation, vous avez montré votre attachement à la vie communale. J'ai conscience que certains sont déçus du résultat mais le choix des urnes s'impose à tous, et la population reste seule maîtresse de son destin.*

*Je veux également saluer mes collègues têtes de liste. Notre campagne s'est déroulée dans le respect mutuel, et c'est dans ce même climat que je souhaite que le nouveau conseil municipal travaille : calmement, collectivement, et dans un esprit constructif.*

### **Un mot personnel**

*Permettez-moi d'avoir une pensée pour mes ancêtres, qui ont eux aussi, en leur temps, siégé dans ce conseil. En tant que scientifique, je sais que la vie est un cycle : nous ne sommes que des passeurs de témoin.*

*Je remercie ma famille pour son soutien indéfectible : mes parents, mon épouse Agnès, sans qui rien ne serait possible, et mes filles Clara, Iona et Kathleen. À mon tour, je veux leur transmettre l'amour de cette île si précieuse, notre chance commune : Groix.*

## **Un héritage et une continuité**

*Mes prédécesseurs ont, chacun à leur manière, contribué à façonner l'histoire de Groix en voici quelques exemples :*

- *Joseph Davigo (1790), confronté à la Révolution et à la Terreur.*
- *Émile Bihan (1908), témoin des lourdes pertes de la Grande Guerre.*
- *Francis Stéphan (1945), chargé de reconstruire l'avenir de l'après-guerre.*
- *Dominique Yvon (2014), qui a su gérer la crise du COVID avec détermination.*
- *Marie-Françoise Roger, première femme maire de notre île — une étape importante qui, je n'en doute pas, en appellera d'autres. Mais pour le moment vous allez devoir faire avec moi. Nous nous inscrivons dans cette lignée. À notre tour, préparons le Groix de demain, pour nos enfants et petits-enfants.*

*Par ailleurs, j'invite le conseil municipal nouvellement élu à remercier les anciens élus sortants pour le travail accompli et l'engagement dont ils ont fait preuve envers Groix par un applaudissement.*

## **Les priorités du mandat 2026–2032**

*Groix est un milieu unique et fragile : chaque décision doit être prise avec discernement et mesure.*

- *Le logement : il est impératif de répondre aux besoins des résidents permanents afin de préserver l'âme et le mode de vie de notre île. Trente-deux logements sont déjà en projet pour 2028, et nous compléterons cet effort par la création d'une dizaine de logements supplémentaires chaque année.*
- *La santé et le bien-vieillir : c'est une attente forte et légitime. Nous renforcerons les services existants afin d'assurer à chacun un accompagnement de proximité et de qualité.*
- *La jeunesse et le sport : ils seront au cœur de notre projet, avec des modernisations d'équipements et des initiatives favorisant la vie associative et l'épanouissement des jeunes.*
- *L'environnement : notre île, véritable joyau, doit rester un paradis préservé. Nous travaillerons à l'extension de la réserve naturelle dans le respect des usages, à l'amélioration de l'habitat, à la mobilité douce, à l'enfouissement des réseaux et mettre tous les moyens possibles pour éradiquer le frelon asiatique.*

*Enfin, le tissu associatif, si riche à Groix, sera un partenaire essentiel. Nous poursuivrons l'écoute, le dialogue et la co-construction de nouveaux projets avec toutes les forces vives de l'île.*

## **Vivre ensemble**

*Dans une société parfois trop individualiste, notre plus grand défi sera d'apprendre à mieux vivre ensemble. Chacun doit pouvoir trouver sa place et contribuer à sa manière au projet commun qu'est la vie insulaire. Seuls, nous ne ferons rien ; ensemble, le champ des possibles est immense. Notre réussite passera par la collaboration entre habitants, associations et entreprises : c'est dans cette union que réside la force de Groix.*

## **Conclusion**

*Je ne suis pas un littéraire, je l'avoue volontiers — je viens du monde scientifique. Mais si mes mots ne sont pas toujours parfaits, ma conviction, elle, est totale : j'ai une vision claire pour Groix, et je suis pleinement déterminé à mener à bien la mission que vous m'avez confiée.*

*Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement. Les élus de Groix seront toujours à votre écoute. A présent engageons l'énergie nécessaire pour se mettre au travail et au service des groisillonnes et des groisillons.  
Mon mot final sera : Hatoup ! »*

### **3. Election des Adjointes**

Erwan TONNERRE invite le conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints.

Erwan TONNERRE indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au maire au maximum. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal fixe à 5 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée par la Liste « Groix Au Cœur.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle des assesseurs.

#### **Résultats du vote**

Nombre de votants : 19

Nombre de bulletins déposés : 19

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrage exprimés 18

Majorité absolue : 10

La liste portée par Alain DELMOYULY est élue, à la majorité absolue.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M Alain DELMOULY

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

1<sup>er</sup> Adjoint : Alain DELMOULY

2<sup>ème</sup> Adjointe : Nathalie GOURONC

3<sup>ème</sup> Adjoint : Yannick AUFFRAY

4<sup>ème</sup> Adjointe : Stéphanie GOURRONC

5<sup>ème</sup> Adjoint : Christophe CANTIN

Le Maire a présenté les différentes délégations :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : en charge des affaires générales, de l'économie, du tourisme, des espaces naturels, de la solidarité et de la communication.
- 2<sup>ème</sup> Adjointe : en charge de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, de la Police et du musée.
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : en charge des travaux, du port et des affaires maritimes.
- 4<sup>ème</sup> Adjointe : en charge de l'enfance, de la jeunesse et du sport.
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : en charge des animations culturelles, du petit patrimoine, de la médiathèque et de la vie associative.

Le Maire présente les 4 conseillers délégués :

- Françoise ROPERHE : déléguée aux manifestations culturelles associatives et au Cinéma
- Nicolas BURLION : délégué aux travaux
- François MARGUET délégué aux affaires sociales, la Santé et aux Personnes à Mobilité Réduite

- Soazig LE MOULLAC déléguée à la jeunesse et aux sports

Le Maire lit la charte de l'élu aux membres du conseil municipal.

#### **4. Délégations du Conseil municipal consenties au Maire**

Le Maire présente les délégations qui sont possibles.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les délégations présentées, au titre de l'article L2122-22 du CGCT et d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions et signer tous arrêtés, actes, conventions, contrats et documents de toute nature à cette question.

#### **5. PV du Conseil municipal du 9 mars 2026.**

Le Maire énumère les grands points du Pv du 9 mars.

Aucune observation n'est faite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le PV 9 mars dernier.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, le Maire lève la séance : 11h45

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.